

Paris, le 3 novembre 2022

## ALTUR INVESTISSEMENT annonce un projet d'offre publique de rachat portant sur un maximum de 760 000 de ses propres actions à un prix de 7,20 € par action

Par décision en date du 2 novembre 2022, la société Altur Gestion, Gérant d'Altur Investissement, a décidé de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Altur Investissement qui sera prochainement convoquée pour le 15 décembre 2022 (ci-après la « Société »), une résolution approuvant la mise en œuvre par Altur Investissement d'un projet d'offre publique de rachat de ses propres actions d'un montant nominal maximum de 1 900 000 € portant sur un nombre maximum de 760 000 actions de la Société, représentant environ 18% du capital social de la Société, au prix de 7,20 € par action (ci-après l'« Offre » ou l'« OPRA »).

L'OPRA permettrait d'offrir aux actionnaires qui le souhaitent une opportunité de liquidité à un prix par action de 7,20 €, faisant ressortir une prime de 15,4% par rapport au cours de clôture du 2 novembre 2022 et une prime de 12,1% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes sur une période de soixante jours de bourse précédant le 3 novembre 2022.

Les actions ainsi rachetées par la Société seraient annulées dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes.

Monsieur François LOMBARD, actionnaire majoritaire d'Altur Investissement, qui détient, à ce jour, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés Suffren Holding et Altur Participations (ci-après l'« Actionnaire de Contrôle »), 3 011 723 actions et 3 063 418 droits de vote de la Société, soit 71,36% du capital social et 70,86% des droits de vote, a fait part à la Société de son intention de ne pas apporter ses titres à l'Offre.

L'Actionnaire de Contrôle n'a pas l'intention de déposer une offre publique, éventuellement suivie d'un retrait obligatoire, à l'issue de l'OPRA.

Le Président du Conseil de surveillance de la Société a, quant à lui, fait part à la Société de son intention d'apporter, dans le cadre de l'OPRA, la totalité des actions de la Société qu'il détient directement et indirectement par l'intermédiaire de la société JN. MC Consulting SARL, soit au total 51 748 actions et 51 748 droits de vote de la Société, représentant 1,23% du capital et 1,20% des droits de vote de la Société.

Le prix de l'OPRA a été déterminé sur la base d'une analyse multicritères détaillée dans le projet de note d'information de la Société qui sera mis prochainement à la disposition du public conformément à l'article 231-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF).

En application des dispositions de l'article 261-1 I, 3° du RGAMF, le cabinet Ledouble, a été mandaté en qualité d'expert-indépendant par le Conseil de surveillance de la Société le 16 septembre 2022, sur recommandation d'un comité *ad hoc* composé principalement de membres indépendants, à l'effet de se prononcer sur le caractère équitable des conditions financières de l'Offre. Le cabinet Ledouble peut être contacté à son adresse postale du 8 rue Halévy, 75009 Paris ou par email à l'adresse suivante : [info@ledouble.fr](mailto:info@ledouble.fr)

Le Conseil de surveillance se prononcera définitivement sur l'Offre envisagée et émettra son avis motivé au vu de l'attestation d'équité du cabinet Ledouble au cours d'une prochaine réunion qui devrait se tenir le 14 novembre 2022.

L'Offre sera déposée par ODDO BHF SCA agissant en qualité de banque présentatrice et garante pour le compte de la société Altur Investissement.

L'Offre sera mise en œuvre sous réserve (i) de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui serait réunie le 15 décembre 2022 de la résolution relative à l'autorisation de procéder à une réduction de capital d'un montant nominal maximal total de 1 900 000 € par voie de rachat par la Société d'un maximum de 760 000 de ses propres actions en vue de leur annulation, (ii) de la décision de conformité de l'AMF sur le projet d'Offre, et (iii) de la publication d'un avis de rachat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires.

Le projet d'Offre sera soumis à l'examen de l'AMF, qui publiera une décision après avoir vérifié la conformité de l'Offre avec les dispositions légales et réglementaires.

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalié  
Tél. : 01 86 64 01 82

**ACTUS finance & communication**  
Manon Claret  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclaret@actus.fr](mailto:mclaret@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 78  
[altur@actus.fr](mailto:altur@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).